

Demande de dispense de l'obligation de la formation continue

Identification du demandeur

Code IQPF N° de permis AMF Nom Prénom

Téléphone

Courriel

Français Anglais

Langue de correspondance

Identification de la demande de dispense

Le planificateur financier est dispensé de ses obligations de formation continue s'il est absent ou en congé pendant une durée d'au moins 4 semaines consécutives notamment pour cause de maladie ou d'accident, ou pour des raisons familiales ou parentales. La période d'un retour progressif ne donne pas droit à une dispense.

Type de prorata Sélectionnez votre situation	Date début	Date fin	Preuve(s) requise(s) Vous devez fournir les pièces justificatives
<input type="checkbox"/> Absence maladie			Preuve médicale indiquant les dates ou la copie de l'assureur
<input type="checkbox"/> 2 ^e Absence maladie			Preuve médicale indiquant les dates ou la copie de l'assureur
<input type="checkbox"/> 3 ^e Absence maladie			Preuve médicale indiquant les dates ou la copie de l'assureur
<input type="checkbox"/> Activation du permis			Le certificat du représentant
<input type="checkbox"/> Maternité			Une confirmation de l'employeur indiquant les dates
<input type="checkbox"/> 2 ^e Maternité			Une confirmation de l'employeur indiquant les dates
<input type="checkbox"/> Raison(s) familiale(s)			Une confirmation de l'employeur indiquant les dates ou une preuve médicale indiquant les dates

Commentaires :

Le formulaire complété doit être envoyé à formationcontinue@iqpf.org. Veuillez indiquer « Demande de dispense » dans le champ « Objet » de votre courriel. La réponse sera envoyée dans un délai de 15 jours ouvrable. Toute demande incomplète ne sera pas traitée.